

ARTICLE N° 28

VENTE DE BOIS SUR PIED DU 17 NOVEMBRE 2020

Propriétaire	: Mme Sylviane Cappelaere	TVA	: Non assujetti
Commune	: Louppy le château	Certification	: Non
N° Parcelle	: AR 176 et 190	Surface	: 0,72
Lieu-dit	: Au champ l'oiseau	Tarif cubage	: Chaudé 13
Limites	: Double trait de peinture rouge		
Peuplement	: Futaie feuillue		

Nature de la coupe:

Coupe d'extraction des frênes marqués au corps et au pied du marteau BR, repérés à la peinture. Vente des grumes uniquement. Les houppiers feuillus sont réservés par le propriétaire. Découpe diamètre maximum fin bout 25 cm. Débardage par temps sec.

Câblage obligatoire des bois susceptible de tomber dans les parcelles voisines.

Dénombrement des bois marqués par classe de diamètre

Essence	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	Total	Volume
Frêne				5	7	3	4	3	1	2								25	32
TOTAL				5	7	3	4	3	1	2								25	32

Volume présumé des produits:	Bois d'œuvre	:	32	m3
	Bois d'industrie	:	-	m3

CONDITIONS ET CLAUSES PARTICULIERES

Câblage obligatoire des bois susceptible de tomber dans les parcelles voisines.
 Débardage par le chemin rural dit "Sous le bois Ranger".

Présentation de l'offre	: globale pour l'ensemble du lot CVO incluse
Modalité de paiement	: se reporter aux conditions générales de la vente
Exploitation	: câblage des bois susceptible de tomber dans les parcelles voisines.
Vidange	: cloisonnements dans la parcelle et chemin rural
Stockage	: bord de chemin blanc
Délais	: se reporter aux conditions générales de la vente
Charges	: 5% du prix principal plus TVA à verser au comptant
Personne à contacter	: Jérémy SCHNEIDER - 06.82.74.06.56 / jeremy.schneider@netcourrier.com